



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 13 juin 2022

Prévention des noyades : le préfet appelle à la vigilance

En France, chaque été, la noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans, et représente environ 1 000 décès par an. En 2021, 21 % des noyades accidentelles ont touché les enfants de moins de 5 ans, et 25 % des personnes âgées de 65 ans et plus.

Alors qu'une noyade accidentelle est survenue ce week-end dans le département et que s'ouvre une période de fortes chaleurs propices à la baignade, Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, attire l'attention sur les risques de noyades accidentelles durant la saison estivale. Les Haut-Saônoises et Haut-Saônois, pour eux-mêmes et en tant que parents ou encadrants, sont appelés à la plus grande vigilance.

À tous les âges et dans tous les lieux, la baignade comporte en effet des risques et nécessite d'adopter les bons réflexes pour les prévenir.

Pour se baigner en toute sécurité :

- Assurez-vous de votre niveau de natation ainsi que de celui de vos proches (enfants notamment) en apprenant à nager avec un maître-nageur ;
- Choisissez des zones de baignade surveillées, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide si vous devez faire face à un danger et à un risque de noyade ;
- Respectez les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et consultez régulièrement les bulletins météo ;
- Respectez les interdictions de baignade ;
- Surveillez vos enfants en permanence. Pour prévenir et limiter les risques de noyade, restez toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau (ou à défaut désigner un adulte responsable de leur surveillance) ;

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

- Tenez compte de votre forme physique : ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) ;
- Prévenez un proche avant de vous baigner ;
- Ne vous exposez pas longtemps au soleil ;
- Rentrez dans l'eau progressivement ;
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Retrouvez toutes les informations sur les gestes essentiels à adopter pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  